

Viol-Secours

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Crédit Image : Berzane Nasser/ABACA

Informations

- Numéro : 022/345 20 20
- Mail : info@viol-secours.ch
- Site: www.viol-secours.ch
- Page facebook : [@violsecours](https://www.facebook.com/@violsecours)

Membres et dons

Cotisation annuelle : 50 francs
Cotisation de soutien : 100 francs
CCP : 12-8111-1
IBAN : CH48 0900 0000 1200 8111 1

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE



Table des matières

Missions.....	1
Mot de la présidente de l'association	1
L'accueil.....	2
Le soutien psychosocial	2
Le soutien psychomoteur	2
Le soutien par l'art thérapie.....	2
Groupes de parole et d'expression corporelle	2
Viol-Secours en chiffres	3
du 1er janvier au 10 juillet 2019.....	3
Prévention.....	3
Les stages d'autodéfense Fem Do Chi en 2019.....	3
Ateliers et interventions de prévention	4
Actualité 2019	5
Audit.....	5
Stages Fem Do Chi.....	5
Engagements politiques.....	5
Équipe	6
Perspective 2020	6
Recherche féministe partenariale.....	6
Changement de loi sur le viol et la contrainte sexuelle	7
Remerciements.....	7
États financiers 2019	9

Missions

Viol-Secours s'engage, depuis 35 ans, à lutter contre les violences sexistes et sexuelles et leurs banalisations, que ce soit au niveau social, judiciaire ou politique.

L'association offre **aide et soutien** aux femmes, personnes trans*, non-binaires, intersexes, indépendamment de leur sexualité et de leur statut légal, dès l'âge de 16 ans, ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, ainsi qu'à leurs proches.

Viol-Secours réalise des projets ponctuels ou à long terme de prévention des violences sexistes et sexuelles. L'association organise également des cours d'auto-défense Fem Do Chi.

Mot de la présidente de l'association

Comme vous l'avez sans doute appris par la presse, nos lettres de saisons ou le réseau des copines, l'année 2019 a été difficile pour Viol-Secours. Depuis quelque temps, le bouclage des comptes est un moment de tensions importantes pour le comité et l'équipe. Nos subventions publiques sont restées les mêmes depuis plus de dix ans et nos efforts pour trouver de l'argent auprès des fondations et des entreprises ne donnent pas des résultats suffisants. Nous avons pu équilibrer les comptes de l'année 2018 grâce à un important don arrivé *in extremis*. Ce type de financement, auquel nous sommes tenues de recourir par la loi et l'État, se révèle souvent fragile : une fondation peut nous donner de l'argent pendant plusieurs années et brusquement cesser de s'intéresser à nous. Il n'empêche, l'État de Genève nous impose un minimum de financement tiers.

En décembre 2018, nous avons réalisé que sans don important de dernière minute nos comptes se boucleraient avec un déficit de 30 000 francs environ. Nous avons alerté notre partenaire à l'État de Genève. Quelques mois plus tard, notre trésorerie étant épuisée, nous avons pris la décision très difficile de ne pas remplacer un congé maternité, ceci afin d'assurer le paiement des salaires. L'équipe déjà surchargée de travail s'est trouvée véritablement submergée et incapable de poursuivre sa mission dans une situation encore aggravée par l'incertitude sur l'avenir de l'association. Nous avons alors reçu les démissions des travailleuses en activités, alors que deux de leurs collègues étaient en congé maternité.

En août, la Conseillère d'État Nathalie Fontanet a proposé d'aider l'association avec une première subvention extraordinaire destinée à combler le déficit 2018. Nous avons également commencé à travailler avec le BPEV sur un projet de loi pour doter Viol-Secours de 95 000 francs supplémentaires. Par la suite, un groupe de conseillères municipales de la Ville de Genève a aussi fait voter une subvention pour

Viol-Secours. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont soutenu l'association dans ces moments difficiles, ainsi que toutes les personnes qui nous ont adressé des messages de soutien et ont proposé leur aide. Vos réactions nous ont été précieuses dans ces moments difficiles.

À la fin de l'année, l'association a renouvelé son équipe professionnelle et va pouvoir reprendre ses activités et accueillir les personnes ayant vécu des violences, poursuivre ses projets de prévention et ses engagements ainsi que les cours d'autodéfense Fem Do Chi. Grâce aux nouveaux financements, nous allons aussi pouvoir ouvrir de nouveaux postes. La recherche partenariale initiée en 2018 avec la Haute École de Travail Social et de la Santé (Lausanne), dont l'objectif est de créer des outils pour l'ouverture de la permanence et de l'accueil aux personnes trans*, intersexes, non-binaires, quelle que soit leur sexualité, s'est poursuivie pour aboutir en 2020. Viol-Secours part sur des bases financières plus solides et continue d'assumer sa mission en élargissant son accueil tout en renouvelant son engagement féministe !

Alix Heiniger

L'accueil

Le soutien psychosocial

Espace individuel d'écoute et de partage dans le respect de la personne, de ses choix et de son rythme. Accompagnement et soutien pour une (ré)appropriation de sa vie et de son autonomie, déposer et partager le récit des violences sexuelles vécues. Conseils juridiques et orientation selon besoins.

Le soutien psychomoteur

Rencontres en individuel, où nous offrons la possibilité de se (re)connecter et de mobiliser les **ressources psychocorporelles** à travers différentes activités mettant en jeu le corps.

Le soutien par l'art thérapie

Viol-Secours a accueilli une stagiaire art-thérapeute qui a proposé un accompagnement art-thérapeutique individuelle pendant six mois. Forte de cette expérience, l'association et l'art-thérapeute ont choisi de pérenniser l'offre de soutien par l'art-thérapie. Ces accompagnements peuvent avoir lieu à court, à moyen ou à plus long terme selon les besoins.

Groupes de parole et d'expression corporelle

Depuis plusieurs années, Viol-Secours organise des groupes de parole destinés à des personnes ayant un vécu de violences sexuelles. Que ce soit à travers l'échange verbal ou par des explorations corporelles, grâce aux groupes nous donnons la possibilité de sortir de l'isolement, de vivre la solidarité et la force du collectif, de restaurer une intégrité, de se reconnecter avec ses propres ressources.

Viol-Secours en chiffres

du 1er janvier au 10 juillet 2019

Dès le 1 mai 2019, le Comité de l'association a dû décider d'un moratoire, ses prestations ont été réduites, avant d'être complètement suspendues le 10 juillet.

75 personnes sont entrées en contact avec nous pour la première fois, 35 par téléphone, 35 par courriel et 3 à la porte.

67 entretiens ont été effectués en face à face.

Personnes proches : **3 entretiens** en face à face ont été réalisés, **39 courriels** et **42 appels téléphoniques** ont été échangés avec elleux.

La permanence a traité **218 appels téléphoniques**, dont 113 pour des personnes directement concernées par des violences sexuelles.

La permanence a traité **425 courriels**, dont 225 courriels de personnes directement concernées par des violences sexuelles.

En moyenne, sur 6 mois, tous les 2 jours, une nouvelle personne est entrée en contact avec Viol-Secours.

Un entretien a lieu environ tous les deux jours.

Prévention

Les stages d'autodéfense Fem Do Chi en 2019

Ces stages, organisés par Viol-Secours depuis le début des années 90, sont un outil concret de prévention des violences sexuelles, verbales, psychologiques et physiques. Ils aident à avoir confiance en soi, à s'écouter et à se faire respecter. Voici les chiffres pour cette année :

16 stages pour **163** participant.e.x.s

79% des participant.e.x.s ont subi des violences (psychologiques, physiques, sexuelles et autres)

94,4% juge qu'elles ont eu une amélioration des capacités de défense

Typologie de l'agresseur :

- **Personne connue de la victime 41%** (famille 42%, partenaire 46%, connaissance 13%)
- **Personne ayant autorité 18%** (médecin, professeur, patron, ...)
- **Inconnu 41%**

Pour plus d'information : www.femdochi.ch

Ateliers et interventions de prévention

Intervention à la Croix Bleue

En février, une travailleuse psychosociale et une animatrice Fem Do Chi se sont rendues à la Croix Bleue (association d'aide aux personnes ayant des difficultés dans leur relation avec l'alcool, ainsi qu'à leurs proches) pour y rencontrer un groupe de femmes, afin de présenter l'association, l'auto-défense Fem Do Chi ainsi qu'une sensibilisation sur la problématique des violences sexuelles.

Atelier de prévention pour adolescent.e.x.s :

Culture du viol / le consentement chez les ados ?

Dans le cadre de la journée internationale des luttes féministe (8 mars) et afin de sensibiliser les jeunes de 3ème année du collège Sismondi à la question des violences sexuelles, deux travailleuses psychosociales de Viol-Secours ont animé un atelier sur la thématique du consentement chez les adolescent.e.x.s.

Atelier de prévention

En mars, deux travailleuses psychosociales de Viol-Secours ont animé deux ateliers de prévention des violences sexuelles en non mixité, l'un destiné à des filles et l'autre à des garçons, à l'Institution Lavigny, centre d'accueil pour jeune en difficulté.e.x de 15-18 ans.

Intervention à la Main Tendue

En avril, une travailleuse de Viol-Secours est intervenue à la Main Tendue dans le cadre d'une journée de formation sur les violences sexuelles destinée aux bénévoles de la ligne d'écoute 143.

Actualité 2019

Viol-Secours a dû suspendre ses activités depuis l'été 2019 suite aux démissions en mai et en juin de deux permanentes psychosociales et de la permanente psychomotricienne, la quatrième étant en congé maternité jusqu'en janvier 2020. Dans ce contexte, le comité a mené des réflexions pour redonner des bases solides à l'association, et suite à la décision de l'État d'augmenter la subvention indispensable au fonctionnement de Viol-Secours, trois nouvelles permanentes psychosociales ont été engagées à 60%.

Audit

L'association a été soumise à un **audit de gestion** réalisé par le service d'audit interne de l'État de Genève (SAI). Le SAI est une entité indépendante et autonome qui assiste le Conseil d'État et le Grand Conseil, dans l'exercice de leur haute surveillance de l'administration. Le bilan de cet audit est positif et confirme le besoin de renfort en termes de forces de travail. Il permet de repenser le fonctionnement de certains aspects de l'association avec un regard extérieur. Déjà sur ce terrain, l'équipe professionnelle crée de nouvelles stratégies de fonctionnement en gardant les valeurs de base de l'association.

Stages Fem Do Chi

L'Agenda 21, service de la Ville de Genève a mandaté Viol-Secours pour organiser six stages d'une journée d'autodéfense **Fem Do Chi** pour femmes et adolescentes au prix de 15 CHF. Ces stages subventionnés réservés aux habitantes de la Ville de Genève sont ainsi devenus accessibles à un très large public, ce qui est aussi utile que réjouissant ! Nous sommes en discussion pour poursuivre cette collaboration en 2020.

Engagements politiques

Nouvelles de la pétition « QUE LA HONTE CHANGE DE CAMP ! »

Texte de la pétition disponible ici :

https://www.petitions.fr/que_la_honte_change_de_camp

Suite au dépôt de la pétition le 20 septembre 2018 et à son examen par le Grand Conseil, le 13 novembre 2019, le Conseil d'État a donné une réponse, jugée incomplète et insatisfaisante par certaines députées. La pétition a ainsi été renvoyée en commission le 14 décembre 2019 et reviendra devant le Parlement d'ici quelques mois.

A suivre ...

Équipe

Nous remercions chaleureusement toutes les collaboratrices pour leur travail engagé et de qualité.

En 2019, l'équipe professionnelle était composée de : **Julia Federico** (50%) comme permanente administrative et coordinatrice des stages FemDoChi et sa remplaçante **Noémie Alberganti** ; **Agnes Molnár** (50%), **Nathalie Monbaron** (60%) et **Juliette Rappange** (50%) comme permanentes psychosociales ; **Vita Nessi** (30%) comme permanente psychomotricienne. Ainsi que **Sidonie Simon** comme stagiaire art-thérapeute.

Une toute nouvelle équipe remplace la précédente, elle est actuellement composée par : **Getou Musangu**, **Clementina Armata** engagées à 60% comme permanentes psychosociales et **Sidonie Simon** engagée à 60% comme permanente psychosociale et art-thérapeute.

Les animatrices de stage Fem Do Chi **Carole Brumann**, **Coline Guggisberg**, **Sarah Duc** et **Laetitia Seitenfus** ont animé les stages en 2019. Les quatre animatrices ont également poursuivi la formation des futurs animatrices Fem Do Chi.

Le comité composé de **Alix Heiniger** (présidente), **Laetitia Carreras**, **Djemila Carron**, **Tania Nicolini**, **Hélène Upjohn**, **Christian Schiess**, **Clara Schneuwly**.

Perspective 2020

Recherche féministe partenariale

Cette recherche vise à comprendre les spécificités des violences sexuelles vécues par les femmes lesbiennes, bissexuelles, pansexuelles, les personnes trans*, non-binaires et intersexes. La recherche développe et adapte les outils d'intervention de Viol-Secours, afin qu'ils ne produisent pas eux-mêmes de la violence, et permettent d'accompagner les personnes victimes en fonction de la spécificité des violences qu'elles ont subies.

Cette recherche a été mise sur pied en 2018 suite à la décision de Viol-Secours d'ouvrir la permanence et l'accueil de manière explicite en collaboration avec la Haute Ecole et réalisée par Amanda Terzidis (chargée de recherche et ancienne permanente psycho-sociale à VS), Hélène Martin (professeure) en lien avec l'équipe et le comité. Elle s'est poursuivie en 2019 et ses résultats seront présentés en 2020.

Changement de loi sur le viol et la contrainte sexuelle

Nous restons toujours actives et soutenons la campagne pour le changement de loi proposé par Amnesty International. La campagne a notamment pour objectif d'obtenir une amélioration de la situation juridique. La définition étroite du viol en vigueur en Suisse n'est pas adéquate : jusqu'à présent, du point de vue légal, n'est considéré comme viol qu'un acte sexuel non consenti consistant en une pénétration pénovaginale perpétrée par un homme sur une femme.

D'autres formes de violences sexuelles ne sont pas reconnues comme des viols.

À l'avenir, toute forme d'acte d'ordre sexuel perpétré sans le consentement mutuel des deux parties doit pouvoir être qualifiée de viol.

Amnesty International plaide pour une refonte complète du droit pénal suisse en matière d'infractions à caractère sexuel, et pour l'introduction d'une règle selon laquelle « seul un oui explicite veut effectivement dire oui ». Le **consentement mutuel deviendrait ainsi la condition de tout acte d'ordre sexuel, qui, à défaut, serait punissable.**

En 2018, la Suisse a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Cette Convention dite d'Istanbul définit comme violence sexuelle tous les actes à caractère sexuel non consentis. Toutefois, le Conseil fédéral a jusqu'à présent refusé de modifier la loi en conséquence.

Remerciements

Merci au comité de Viol-Secours ; Laetitia Carreras, Djemila Carron, Alix Heiniger, Tania Nicolini, Clara Schneuwly, Christian Schiess et Hélène Upjohn. Sans votre force de volonté et votre travail acharné, l'association aurait très probablement fermé. Alors, **merci** et **Bravo** !

Merci aux travailleuses ayant quitté l'association ; Nathalie Monbaron, Vita Nessi et Juliette Rappange. Un grand **merci** pour tout ce que vous nous avez apporté et merci pour l'excellente qualité de votre travail. Nos sincères et meilleurs vœux de succès vous accompagnent pour la suite de vos projets.

L'association ne pourrait exister sans ses membres, **un grand merci** pour votre soutien, pour votre confiance et puisse votre engagement durer encore !

Merci à l'État de Genève (BPEV) et à Agenda 21 de la Ville de Genève.

Un grand merci pour leur soutien aux

Communes genevoises : Plan-les-Ouates, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Bardonnex, Bernex, Corsier, Grand-Saconnex, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Presinge, Puplinge, Troinex, Vandoeuvres, Veyrier.

Aux communes de la Champagne : Aire la Ville, Avully, Cartigny et Chancy, grâce à qui nous avons pu renouveler en grande partie notre parc informatique.

Aux communes vaudoises : Begnins, Genolier, Mies.

Et un grand merci aux personnes privées, morales, fondations et entreprises,

Soroptimist International (Union suisse) Genève-Fondateur, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation Ernst Goehner, Church of Scotland, ASSURA, Stiftung Carl und Elise Elsener pour Victorinox AG et aux généreuses donatrices et généreux donateurs.

Bilan

Comptes au 31 décembre 2019

En francs suisses



ACTIFS	Notes	2019	2018
Actifs circulants			
Liquidités	6	152'193	62'306
Débiteurs		210	790
Produits à recevoir	7a	12'854	300
Charges payées d'avance	7a	20'057	5'038
Total Actifs circulants		185'314	68'433
Actifs immobilisés			
Garantie loyer		4'029	4'028
Immobilisations corporelles	8	1	1
Total Actifs immobilisés		4'030	4'029
TOTAL ACTIFS		189'344	72'462
PASSIFS			
Fonds étrangers à court terme			
Dettes envers les fournisseurs		1'202	6'657
Produits reçus d'avance	7b	1'000	1'920
Charges à payer	7b	6'860	12'217
Provision pour vacances non prises et heures supplémentaires		7'750	3'100
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	9	56'481	-
Total Fonds étrangers à court terme		73'293	23'894
Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds			
Stages FemDoChi	10	12'356	12'073
Formation FemDoChi	11	6'829	18'301
Projets ponctuels	12	3'752	3'752
Fonds Communication	13	5'273	5'273
Fonds Prévention	14	21'171	6'171
Total Fonds affectés		49'381	45'570
Fonds propres			
Fonds de soutien	15	2'849	2'849
Réserve "Part de subvention non dépensée"	9	-34'235	-3'634
Résultats reportés		34'383	34'383
Résultat de l'exercice		63'672	-30'600
Total Fonds propres		66'670	2'998
TOTAL PASSIFS		189'344	72'462



Compte de résultat
Comptes au 31 décembre 2019
En francs suisses

PRODUITS	<i>Notes</i>	2019	Budget 2019	2018
Produits d'exploitation				
Subvention ordinaire Etat de Genève		292'051	292'051	292'051
Subvention extraordinaire Etat de Genève		30'000	30'600	-
Subventions Communes		32'300	30'000	21'950
Dons privés	17	46'300	48'000	26'500
Dons et subventions affectés pour projets spécifiques	18	36'430	35'000	1'000
Produits écolage Formation FDC	11	1'350	6'100	10'900
Cotisations de membres		7'396	5'000	5'590
Animations		1'744	2'500	2'790
Produits activité FemDoChi	10	20'016	26'500	22'290
Produit d'intérêts et produits divers		2'905	500	826
Total Produits d'exploitation		470'493	476'251	383'897
TOTAL PRODUITS		470'493	476'251	383'897
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaires	19	-227'567	-257'300	-255'803
Indemnités d'assurance	19	45'000	10'000	9'992
Charges sociales	19	-60'871	-75'300	-70'260
Autres charges de personnel	19	-3'760	-9'800	-10'541
Vacances non prises et heures supplémentaires	19	-4'650	-	-1'500
Total Charges de Personnel		-251'848	-332'400	-328'112
Frais généraux				
Charges de locaux		-19'435	-19'900	-19'515
Frais d'animations		-2'065	-3'500	-3'455
Charges stages FemDoChi	10,19	-34'663	-23'000	-29'552
Charges formation FemDoChi	11,19	-15'822	-20'000	-26'720
Frais administratifs et charges d'intérêts		-22'696	-26'751	-29'226
Total Frais généraux		-94'682	-93'151	-108'468
TOTAL CHARGES		-346'530	-425'551	-436'580
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET, AVANT RÉSULTAT DES FONDS		123'964	50'700	-52'683
Attributions aux fonds		-57'796	-67'600	-34'190
Utilisation des fonds		53'986	47'500	56'273
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DE RÉSULTAT		120'153	30'600	-30'600
Part due à l'Etat	9	-56'481	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS TRAITEMENT DU RÉSULTAT		63'672	30'600	-30'600

Association Viol-secours

Place des Charmilles 3
1203 Genève – Suisse

Informations

Numéro : 022/345 20 20
Mail : info@viol-secours.ch
Site: www.viol-secours.ch
Page facebook : [@violsecours](https://www.facebook.com/violsecours)

Membres et dons

Cotisation annuelle : 50 francs
Cotisation de soutien : 100 francs
CCP : 12-8111-1
IBAN : CH48 0900 0000 1200 8111 1